

SYNDICAT GENERAL

Des salariés du GPMH
Et des Personnels Administratifs et de Maintenance

DU PORT DU HAVRE

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 16 mars 2012

Camarades,

En complément du dernier tract concernant les classifications et rémunérations, nous avons lors d'une réunion organisée sur ce sujet, prévenue une dernière fois la DRH de notre position et de notre détermination à ce que soit ouverte la négociation d'une nouvelle grille salariale, dans le respect de nos fondamentaux mais aussi dans le respect de ce qui a été rappelé nationalement !!

Nous avons également laissé jusqu'à la fin de semaine pour que la DRH accepte de rentrer en négociations, ce qu'elle refuse jusqu'à présent, estimant qu'une simple information convient !!

Camarades, je pense qu'il est temps de démontrer une nouvelle fois à cette direction que nous n'accepterons jamais de brader nos rémunérations ni celles des futurs embauchés, que la négociation fait partie des obligations de la CCNU, et que nous commençons à en avoir marre de rentrer systématiquement en conflit de par le manque d'objectivité et de responsabilité de certaines personnes de la direction.

Ainsi nous déposons ce jour un préavis de grève reconductible :

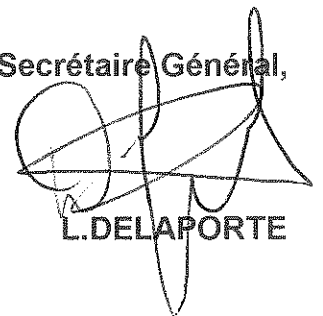
A compter du jeudi 22 mars 2012

Pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt quatre (24) heures

**Et ce pour le motif que nous exigeons l'ouverture de négociations sur les classifications
et rémunérations de la CCNU**

**Si ce préavis ne suffit pas à faire changer la position de la DRH, nous entrerons en conflit
dès le vendredi 23 mars 2012.**

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour Info et Affichage

Ce tract tient lieu de préavis